

Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,

Hubert Falco, dans son message, a légitimement fait l'apologie de la conduite des français qui entendirent les paroles du général de Gaulle le 18 Juin 1940.

Les rigueurs de l'Occupation, l'invasion de la zone libre, en novembre 1942, et surtout l'instauration d'un service du travail obligatoire (STO) en février 1943, poussèrent un nombre croissant de ceux-ci à entrer dans la clandestinité, à mener des actions de harcèlement contre les Allemands et les miliciens et à constituer les maquis.

En mai 1943 Jean Cazenave, âgé seulement de 23 ans, et Jean Holzer créèrent le maquis de Bigorre qui s'installa dans le massif du Pibeste près de Lourdes. Attaqué en novembre 1943 par les Allemands, se trouvant trop exposé, il s'installa alors dans le Hautacam. A nouveau attaqué le 30 Janvier 1944, sur dénonciation, il quitta définitivement le piémont pyrénéen pour la région de Maubourguet et avec la complicité des habitants il campa alors dans les bois de Lascazères, Vidouze, Sombrun, Moncaup et Lahitte-Toupière.

Mais le 15 Juillet 1944 vers 19 heures 30, suite à la trahison d'un déserteur, le campement situé dans un bois de la commune de Sombrun fut attaqué par un détachement allemand de 120 hommes en armes, 4 mortiers de 60 mm et 4 mitrailleuses. Contre une trentaine de maquisards sans expérience et sans matériel lourd, l'engagement fut d'une extrême violence. L'attaque cessa à la tombée de la nuit. Cinq maquisards furent tués, quatre blessés dont trois furent amenés prisonniers à Tarbes. Deux de ceux-ci seront sauvagement torturés, ramenés et exécutés le 18 Juillet à Moncaup lors d'une nouvelle attaque. Le troisième sera retrouvé mort dans sa cellule. Le 27 Juillet 1944, Alfred Destout du Corps Franc de Maubourguet qui assurait la liaison et le ravitaillement du maquis est arrêté et abattu alors qu'il tentait de s'enfuir. Depuis ce jour le groupe fut rebaptisé maquis de Sombrun.

Cette dénonciation, faite pour de l'argent, aura fait 9 morts.

Si j'ai choisi l'évocation de ces événements dramatiques qui se sont déroulés ici dans notre canton, à deux pas de Labatut, c'est pour mieux réactiver ce lien qui nous raccroche au passé de la France.

Vous tous ici présents êtes conscients que le souvenir des victimes se doit d'être préservé et transmis, mais que représente aujourd'hui pour nos jeunes la seconde guerre mondiale, à part sur le calendrier une date commémorative agrémentée d'un jour férié ?

Mesdames et Messieurs, célébrer cet anniversaire est plus que jamais un devoir pour chacun d'entre nous, un message fort à l'attention de notre jeunesse pour qu'elle soit garante des valeurs essentielles de la République.

En conclusion je citerai ce texte gravé sur la stèle de Moncaup :

*« Ici nous avons donné notre vie pour que vous viviez la vôtre en liberté et en paix, dans notre belle France. Faites toujours votre devoir, du ciel nous vous aiderons »*

Je vous remercie de votre attention.